

Ville de Montréal

**Service du greffe**

Division du soutien aux commissions permanentes,  
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

[montreal.ca/sujets/commissions-permanentes](http://montreal.ca/sujets/commissions-permanentes)

## Commission permanente sur l'examen des contrats

### **La Commission :**

#### **Présidence**

*M. Dominic Perri*  
Arrondissement de Saint-Léonard

#### **Vice-présidences**

*M<sup>me</sup> Paola Hawa*  
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

*M<sup>me</sup> Valérie Patreau*  
Arrondissement d'Outremont

#### **Membres**

*M<sup>me</sup> Caroline Braun*  
Arrondissement d'Outremont

*M<sup>me</sup> Julie Brisebois*  
Village de Senneville

*M<sup>me</sup> Daphney Colin*  
Arrondissement de  
Rivière-des-Prairies-  
Pointe-aux-Trembles

*M<sup>me</sup> Nathalie Goulet*  
Arrondissement d'Achilles-  
Cartier

*M. Enrique Machado*  
Arrondissement de Verdun

*M<sup>me</sup> Micheline Rouleau*  
Arrondissement de Lachine

*M. Sylvain Ouellet*  
Arrondissement de Villeray-  
Saint-Michel-Parc-Extension

*M<sup>me</sup> Stéphanie Valenzuela*  
Arrondissement de Côte-des-Neiges-  
Notre-Dame-de-Grâce

**Le 15 juin 2023**

### **Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres**

**Mandat SMC232742003**

**Accorder un contrat de gré-à-gré avec Air Products and Chemicals inc. pour l'achat d'équipement de production d'oxygène et autres services associés pour le projet de désinfection de la Station d'épuration Jean-R.-Marcotte - Dépense totale de 65 506 140,95 \$US, taxes incluses (approximativement 85 157 983,24 \$ CA) (contrat: 62 386 800,90 \$US + contingences: 3 119 340,05 \$US) – Démarche de gré-à-gré n°. 22-19515 - (fournisseur unique)**

**ORIGINAL SIGNÉ**

\_\_\_\_\_  
Dominic Perri  
Président

**ORIGINAL SIGNÉ**

\_\_\_\_\_  
Katherine Fortier  
Coordonnatrice,  
Soutien aux commissions  
permanentes

## **Introduction**

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM23 0447) et du conseil d'agglomération (CG23 0205).

## **Mandat SMC232742003**

*Accorder un contrat de gré-à-gré avec Air Products and Chemicals inc. pour l'achat d'équipement de production d'oxygène et autres services associés pour le projet de désinfection de la Station d'épuration Jean-R.-Marcotte - Dépense totale de 65 506 140,95 \$US, taxes incluses (approximativement 85 157 983,24 \$ CA) (contrat: 62 386 800,90 \$US + contingences: 3 119 340,05 \$US) – Démarche de gré-à-gré n° 22-19515 - (fournisseur unique)*

À sa séance du 24 mai 2023, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

- *Contrat d'une valeur de plus de 20 M\$.*
- *Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 4 M\$ et répondant à la condition suivante :*
  - *Une seule soumission conforme reçue comme suite à un appel d'offres.*

Le 31 mai 2023, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence.

Au cours de cette séance, les responsables du Service de l'eau ont expliqué que la période de conception de l'unité d'ozonation est désormais terminée. Le contrat actuel concerne l'achat d'équipement de production d'oxygène, dont les quatre équipements spécialisés d'une capacité totale de 520 tonnes d'oxygène gazeux par jour et le système d'entreposage d'oxygène. Il comprend aussi la fourniture de certains services associés, comme la formation du personnel de la Ville pour l'opération et l'entretien, la mise en service, un soutien à l'exploitation à distance pour 24 mois, etc.

L'une des particularités du présent dossier, c'est qu'il s'agit d'un contrat de gré à gré avec une entreprise américaine. Pour mieux comprendre comment la Ville en est venue

à cette entente, il faut savoir qu'un premier appel d'offres a été publié en septembre 2020, pour la conception, la construction et l'opération de l'unité de production d'oxygène (UPO) et que la seule soumission reçue a été déclarée non-conforme. En janvier 2022, un autre appel d'offres pour l'achat d'équipement de production d'oxygène a dû être annulé en raison de l'absence de soumissionnaire conforme.

Déjà en 2021, une étude de marché effectuée par le Service de l'eau et le Service de l'approvisionnement permettait de constater qu'il y avait possiblement qu'un seul fournisseur capable d'offrir les équipements nécessaires. Après l'annulation de l'appel d'offres en janvier 2022, des démarches ont été entreprises pour se prévaloir de l'exception du fournisseur unique, prévue à la *Loi sur les cités et villes*. Ayant démontré que Air Products and Chemicals inc. était l'unique entreprise à vendre l'équipement de production d'oxygène de cette capacité au Québec, le Service de l'approvisionnement et le Service des affaires juridiques ont entrepris la négociation de gré à gré, qui s'est prolongée sur neuf mois. L'écart entre la proposition de l'entreprise et la dernière estimation est de 3,35 %.

D'après les responsables, Air Products and Chemicals inc. est digne de confiance et l'entreprise est tout indiqué pour répondre aux besoins de la Ville. Établie en Pennsylvanie, cette multinationale américaine du domaine des gaz industriels, fondée il y a plus de 80 ans et présente dans plus de 50 pays, est un chef de file dans la recherche et développement ainsi que dans la mise en œuvre d'équipement de production d'oxygène.

Enfin, il est important de souligner que l'avancement du projet de désinfection est directement lié à ce contrat, puisque sans l'UPO, il serait impossible d'opérer l'unité d'ozonation. Voilà pourquoi le Service a recommandé de procéder rapidement à l'achat des équipements afin que le reste des travaux du projet de désinfection puisse se poursuivre.

À l'issue de la présentation, la Commission a notamment interrogé les invités sur l'état du marché. Est-ce que la Ville risque de se trouver à nouveau dans une situation de fournisseur unique dans le cadre de ce projet? Selon eux, la Ville ne devrait pas avoir à renouveler ses besoins en équipement de ce genre à brève ou longue échéance. En ce qui a trait à l'approvisionnement en gaz, comme l'oxygène liquéfié, il y a quelques grands fournisseurs, qui seraient en mesure de répondre à un appel d'offres. La Ville n'est pas assujettie à Air Products et peut solliciter le marché pour obtenir du gaz.

## **Conclusion**

Au terme des travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service de l'eau pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, en l'occurrence :*

- *Contrat d'une valeur de plus de 20 M\$;*
- *Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 4 M\$ et répondant à la condition suivante :*

- *Une seule soumission conforme reçue comme suite à un appel d'offres;*

*Considérant les renseignements soumis aux commissaires;*

*Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier;*

*Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier :*

**À l'égard du mandat SMC232742003 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**